

PLAN D'ACTION 2011-2012

Le présent document vise à préciser les grandes lignes des actions que devrait mener le COGESAF au cours de l'année 2011-2012. Les actions présentées viennent préciser les éléments inscrits dans le plan d'action quinquennal 2008-2012.

REPRÉSENTATION

1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (Conférences régionales des élus, CRRNT, CRE, Table des MRC, etc.).
2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.
3. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau de la zone des bassins versants.
4. Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau de la zone des bassins versants (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel, agricole, forestier ou autres).
5. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau de la zone des bassins versants de la rivière Saint-François et de la rivière Connecticut.

FINANCEMENT

1. Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement.
2. Travailler avec le ROBVQ pour l'augmentation du financement gouvernemental des organismes de bassins versants.
3. Rechercher le financement pour la réalisation des actions proposées dans le Plan directeur de l'eau.
4. Organiser des colloques sur différents aspects de l'eau, notamment la deuxième édition du Rendez-vous international sur la gestion de l'eau.

RECRUTEMENT

1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion de la zone des bassins versants pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin versant de la rivière Saint-François ainsi que pour le bassin versant de la rivière Connecticut.
2. Recruter des membres de soutien.

STRUCTURATION

1. Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.
2. Maintenir le comité technique du COGESAF et assurer son dynamisme.
3. Élaborer des politiques structurantes pour le conseil d'administration : politique de remboursement, politique d'attribution des contrats.

COMMUNICATION

1. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'EAU (3 publications : avril, octobre, janvier).
2. Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.

APPUI AUX MEMBRES

1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

1. Déposer au MDDEP le rapport annuel de la mise en œuvre du PDE du bassin versant de la rivière Saint-François avec l'intégration des commentaires reçus de la Table interministérielle de la Politique nationale de l'eau.
2. Déposer au MDDEP l'analyse du bassin versant de la rivière Connecticut.
3. Poursuivre le travail avec les CLBV déjà en place et entamer la signature des ententes de bassin et la mise en œuvre des plans d'action concertés locaux.
4. Contribuer, par le suivi, le démarrage, la coordination ou la réalisation, à la mise en place de 30 actions du PDE de la rivière Saint-François et procéder à la signature de 15 ententes de bassin parmi ces actions.
5. Poursuivre la collaboration avec le Regroupement pour la protection du Grand lac Saint-François dans le cadre de la réalisation de son plan d'intervention.

RECHERCHE

1. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation (universités, cégeps, etc.) dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communications, économiste, hydrologue, administration et gestion.
2. Proposer des projets de recherche pour une meilleure caractérisation du territoire de la zone des bassins versants (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).
3. Chercher la collaboration du milieu économique dans la réalisation de projet de recherche.
4. Participer au projet sur les changements climatiques d'OURANOS et du Centre d'expertise hydrique du Québec.

ÉDUCATION, SENSIBILISATION

1. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosque d'information, reportage).
2. Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.
3. Établir des partenariats avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.

PROMOTION

1. Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.
2. Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple, randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).